

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Dématérialisation Bulletins de Paie

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 48
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la dématérialisation des bulletins de paie.

Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration approuve la mise à disposition pour les agents employés par le lycée Toulouse-Lautrec des bulletins de paie sous forme dématérialisée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 49
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Confluences

Le conseil d'administration autorise la signature de la convention avec l'Association Confluences relative au projet "Une année de vive voix" (sous-action du projet "Femmes sous toutes les coutures"), comportant une formation et des ateliers de lecture à voix haute avec les classes de 1ère Bac Pro Esthétique et Coiffure, avec une financement de 1600 € sur le Passe Culture. Le lycée prend à sa charge les autres frais, en particulier les transports.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Fauvert

Le conseil d'administration autorise la signature de la convention de partenariat avec l'entreprise Fauvert relative à l'accueil d'une formation de professionnels de la coiffure avec mise à disposition des locaux de la section Coiffure le 18 mars. La mise à disposition est effectuée à titre gratuit et en contrepartie les professeurs du lycée participent à la formation.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2024

Réuni le : 05/02/2024

Sous la présidence de : Michel Cot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

DHG 2024 2025

Le conseil d'administration approuve le tableau de répartition des moyens du lycée Professionnel Toulouse-Lautrec pour l'année 2024-2025 selon le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 41
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2024

Réuni le : 05/02/2024

Sous la présidence de : Michel Cot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

DHG SGT 2024 2025

Le conseil d'administration approuve le tableau de répartition des moyens du lycée Toulouse-Lautrec/ section générale et technologique (BTS) pour l'année 2024-2025 selon le document joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	11
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet ECOLE OUVERTE 2024 2025

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet Ecole Ouverte

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Ecole Ouverte

Le conseil d'administration approuve le dépôt du projet relatif au dispositif Ecole Ouverte pour permettre le financement des activités éducatives et péri-éducatives hors temps scolaire au bénéfice des élèves (internes notamment), chaque semaine et lors des périodes de vacances scolaires.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Erasmus Consortium Rectorat
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le mandat donnant procuration au recteur de l'Académie de Toulouse pour le dépôt d'un nouveau projet Erasmus+ permettant de financer des mobilités de l'enseignement professionnel pour l'année 2024-2025.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 44
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Asso Sports Aquatiques
Le conseil d'administration autorise la signature de la convention avec l'Association Albi Sports Aquatiques relative à la mise à disposition des locaux de l'internat et le réfectoire du 8 au 12 mai 2024, avec un tarif de 10 + 1 € par nuit et par personne, l'effectif prévisionnel étant de 70 personnes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 45
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CFAA Prépa Apprentissage
Le conseil d'administration autorise la signature de la convention avec le GIP-FCIP- CFA de l'académie de Toulouse relative à la mise à disposition des locaux par le lycée pour la période du 11 mars au 14 juin 2024 pour l'accueil d'une formation de prépa-apprentissage, l'indemnisation prévue est basée sur le nombre d'heures d'utilisation au tarif de 7,35 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion AFDET

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 46
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à l'AFDET pour l'année 2024

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AFDET

Le conseil d'administration autorise l'adhésion à l'association française pour le développement de l'enseignement technique pour l'année 2024, pour un montant de 125 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0810003N
ACADEMIE DE TOULOUSE
LP LYCEE DES METIERS TOULOUSE-LAUTREC
15 RUE CHARLES PORTAL
81027 ALBI CEDEX 9
Tel : 0563491929

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion COIFFEURS JUSTES

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 47
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 26/01/2024
Réuni le : 05/02/2024
Sous la présidence de : Michel Cot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à l'association Coiffeurs Justes

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Adhésion Coiffeurs Justes
Le conseil d'administration autorise le renouvellement de l'adhésion à l'association "Coiffeurs Justes" pour un montant de 25 € à l'année, dans l'objectif d'effectuer un recyclage des cheveux coupés pour le piégeage des hydrocarbures.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0